



L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE - UFL ACTUALISE SON GUIDE D'ACHAT DES GRUES MOBILES

L'Union Française du Levage - UFL est engagée depuis sa création dans la promotion des matériels conformes à la réglementation routière en vigueur. À ce titre, l'UFL a actualisé récemment son analyse comparative des grues mobiles les plus communément disponibles et de leurs équipements embarqués, sur la base des documentations communiquées par leurs concepteurs / constructeurs.

L'UFL a pu élaborer et diffuser son premier Guide d'achat des grues mobiles le 1^{er} juillet 2019. Il vient d'être actualisé et est à la disposition des professionnels du secteur afin de les aiguiller le plus précisément possible dans leurs achats de matériels de levage.

Ce document propose une liste de grues mobiles en reprenant, pour chaque modèle sélectionné :

- la longueur de la flèche
- le poids total en charge
- la configuration des pneumatiques et de l'entraînement
- les équipements qu'il est possible d'embarquer, tout en restant conforme à la réglementation

Même si ce travail analytique n'est pas exhaustif - tant les options proposées par les constructeurs sont nombreuses - il nous a paru nécessaire de le réaliser pour aider les professionnels du secteur à faire les bons choix d'équipements et pour les sensibiliser au respect des normes en vigueur en matière de transport des grues. Nous espérons que cela contribuera à rétablir une concurrence loyale entre les levageurs qui, en ayant accès aux bonnes informations, pourront plus facilement se conformer à la réglementation.

Pour Éric Stroppiana, président de l'UFL, « *ce guide d'achat démontre que les constructeurs fabriquent des matériels permettant de rouler conformément à la réglementation routière.* »

Les professionnels du levage n'ont plus d'excuses et pas le choix : ils doivent circuler en conformité avec la réglementation. Il n'y a ainsi que des avantages pour nos prestations et pour garantir toute atteinte à la responsabilité de nos chefs d'entreprise.

Cessons de penser que nos clients ne comprendront pas nos obligations !!

Toute notre profession se doit d'être exemplaire, nous sommes sur la bonne voie. »

Le guide d'achat est disponible en libre accès, pour le télécharger cliquez [ICI](#)

A propos de l'UFL

Crée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.